

## **COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2019**

Présents : R. MALINVERNO, G. GERBOD, O. PERRAD, J. FOURNIER, F. JOBARD, X. CHAUVIN,  
M. GUYON, E. PROST-ROMAND, D. DODANE, M. DURAFFOURG, C. GENIN

Excusé : J.MOREL

Absents : O. COURROUVILLE, J. PARET, A. JACQUET

Secrétaire de séance : Fabienne JOBARD

Convocation du 01 avril 2019

- Le conseil municipal approuve le dernier compte rendu à l'unanimité et nomme Fabienne JOBARD comme secrétaire de séance.

### **1) Vote du taux des 3 taxes d'imposition**

- taxe d'habitation : 10.51 % ( identique à 2018) pour un résultat attendu de 80. 275
- taxe foncière bâti : 12.97 % ( identique à 2018), pour un résultat attendu de 151.360€
- taxe foncière non bâti : 39.57 % ( identique à 2018), pour un résultat attendu de 33.832 €.

Le total attendu des recettes de ces 3 taxes s'élève donc : 265 467 €.

Les taux des 3 taxes d'imposition sont adoptés à l'unanimité.

Le conseil municipal autorise le maire à signer la délibération correspondante et tout document afférent à cette affaire.

### **2) Vote du compte de gestion et du compte administratif 2018**

Olivier PERRAD présente et commente le compte administratif 2018 (identique au compte de gestion du Trésorier)

Il présente un total de dépenses d'investissement de 485. 606.32 € pour 313. 487.68 € de recettes .

Le montant des dépenses de fonctionnement s'élève à 819. 065.47 € pour 919. 893 71 € de recettes.

Le compte administratif et le compte de gestion 2018 sont adoptés à l'unanimité.

Le conseil municipal autorise le maire à signer la délibération et tout document afférent à cette affaire.

### **3) Vote du budget primitif 2019**

M. le Maire présente et commente le budget primitif 2019.

En investissement le total des dépenses/recettes est de 398.329 € contre 787.391 € en 2018( Sont notamment inclus dans ce total, plusieurs achats de parcelles, la chaudière du bâtiment des pompiers, l'éclairage de l'église par ampoules basse consommation à LED, la signalétique pour les artisans et commerces, l'aide à la Taillerie pour le réaménagement de son local route de la Chaux Mourant, l'installation d'une aire de jeux pour enfants, l'aménagement du chalet de Dreux etc...)

Le total des dépenses/recettes de fonctionnement s'élève à 966.294 € contre 1. 011. 021 € en 2018.

Le budget primitif 2019 est voté à l'unanimité.

Le conseil municipal autorise le maire à signer la délibération correspondante et tout document afférent à cette affaire.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 heures 30.

Fait à Bellefontaine, le 11 avril 2019